

## « **dinoplagne®** ouverture réglementée du site au public »

**Plagne (01), le 24 juin 2010. En avril 2009, Marie Hélène Marcaud et Patrice Landry découvrent les premières traces des plus grandes empreintes de dinosaures jamais découvertes. Dès le 1er juillet prochain, des fouilles seront menées par le CNRS pour en savoir plus sur cette découverte unique en son genre, qui va attirer le public du monde entier...**

Situé sur la commune de Plagne (territoire de la Communauté de Communes du Pays Bellegardien), le site exceptionnel **dinoplagne®** a été découvert le 5 avril 2009 par Marie Hélène Marcaud et Patrice Landry, membres de la Société Des Naturalistes d'Oyonnax (SDNO) menant des recherches sur les pistes de dinosaures du sud de la chaîne jurassienne.

Depuis, les fouilles menées par le laboratoire des Sciences de la Terre et de l'Environnement (CNRS - Université C. Bernard, Lyon 1) ont pour objectif l'analyse de la diversité et de l'extension des pistes de dinosaures ainsi que la reconstitution du milieu de vie de ces animaux qui vécurent au Jurassique supérieur, il y a -150 millions d'années.

Sur une surface de plusieurs hectares, le sol constitué de dalles calcaires datant du Jurassique, laisse apparaître des dizaines d'empreintes de très grande taille pouvant atteindre 1,50 m de diamètre. Elles ont été identifiées comme étant celles de dinosaures herbivores géants de la famille des sauropodes. Selon les scientifiques, leur taille et leur nombre sont exceptionnels à l'échelon mondial. Les dinosaures de Plagne mesuraient probablement plus de 25 mètres de long, 6 à 8 m de haut, pour un poids de 30 à 50 tonnes, les classant parmi les plus grands dinosaures répertoriés à ce jour. « *Ce qui est exceptionnel, c'est la qualité de conservation des traces, et leur nombres, du à une présence d'un sol calcaire autrefois recouvert par une mer peu profonde, qui dans un contexte particulier (phase d'émergence /immersion) a permis une parfaite sédimentation des traces.* » témoignent Marie Hélène Marcaud et Patrice Landry.

### ***Un accès réglementé pour protéger le site...***

La Communauté de Communes du Pays Bellegardien assure la maîtrise d'ouvrage du dossier **dinoplagne®**. Elle veille au bon déroulement des fouilles qui seront menées en juillet 2010 par les chercheurs en espérant qu'elles permettent d'éclairer les communautés scientifiques sur l'étendue et l'importance réelle des découvertes du site **dinoplagne®**.

Pour le public, les visites sur le site seront autorisées chaque dimanche de juillet de 14 h à 18 heures (et uniquement). Un moment privilégié pendant lequel les chercheurs rendront compte de leur découverte au public et répondront aux questions.

Le site Internet officiel du **dinoplagne®** : [www.dinoplagne.com](http://www.dinoplagne.com) informera directement la population.

**Site dinoplagne - Service de Presse :**

Agence MEDIACOM Consulting

Tel: +33 (0) 4 50 43 15 15

[presse@dinoplagne.com](mailto:presse@dinoplagne.com)

**Agence de Relations Presse Internationales  
MEDIACOM Consulting**

**Siège social**

Archamps Technopole – Alliance A

74160 ARCHAMPS - FRANCE

Tel : +33 (0) 4 50 43 15 15 - Fax : +33 (0) 4 50 43 15 24

[www.mediacom-consulting.com](http://www.mediacom-consulting.com)

**Genève**

Route des Jeunes 33

CH - 1227 CAROUGE

Tel : 022/ 827 48 47 - Fax : 022/827 48 49